



Le BLOG www.syntef-cfdt.com est accessible depuis n'importe quel poste internet depuis chez vous ou depuis l'intranet du Ministère.

N'hésitez pas à nous contacter et nous poser vos questions à l'adresse suivante : syndicat.cfdt@travail.gouv.fr

Déclaration préalable au CHSCT M du 8 novembre 2019.

Le 16 octobre dernier, l'ensemble des organisations syndicales ont interpellé le DRH au sujet de la situation des Contrôleurs du travail à l'issue de la dernière épreuve du CRIT.

Le SYNTEF-CFDT avait souligné, le manque de projet et de perspectives du Ministère alors même que la situation actuelle est connue depuis plus de 7 ans. Ce manque d'anticipation, ou de volonté est déplorable, à plus d'un titre, et anxiogène.

Nous prenons acte de la décision de l'Administration de répondre à notre demande d'une session complémentaire à hauteur des 92 postes budgétés. Maigre concession, car l'Administration ne fait que remplir des engagements déjà actés.

Mais nous maintenons notre demande de reprise des négociations sur l'avenir des Contrôleurs du Travail, que la DRH avait initié en son temps et qu'elle n'a pas poursuivi malgré les engagements pris auprès des organisations syndicales. Il est inacceptable que nos collègues, dont le corps a été mis en extinction, soient laissés sans perspective de carrière.

Pour le SYNTEF-CFDT les Contrôleurs du travail doivent pouvoir envisager un avenir professionnel au-delà de cette ultime session du C.R.I.T.

L'absence de perspective pour toute une partie des Contrôleurs du travail, génère une inquiétude forte ; elle est source de RPS. Cette situation étant amplifiée par le contexte actuel.

En effet, le temps passe, les jours filent et le rouleau compresseur de la réforme de l'Organisation Territoriale de l'Etat avance de manière inexorable... Faisant fi du dialogue social, car en lieu et place des instances les Préfets organisent des réunions informelles d'échanges. Cela n'est pas satisfaisant !

Nous saluons les divers supports de communication tant des préfigurateurs régionaux que du Secrétariat Général comme les lettres aux agents et les clips vidéos...

Mais le SYNTEF CFDT ne peut se satisfaire de ces seules informations délivrées au compte-goutte, à force d'éléments de langage choisis !

Faisant fi de toute évaluation technique, budgétaire, et pis encore d'évaluation des risques professionnels... On comprend bien que cela ne rentre ni dans le calendrier plus que contraint de l'O.T.E, ni malgré les discours, dans les priorités.

L'étude du cabinet SECAFI identifie pourtant de manière claire certains facteurs de risque :

- inquiétude sur la pérennité des missions et des emplois ;
- inquiétude sur les conditions matérielles.

Ces inquiétudes exprimées par les agents exigent de votre part des réponses rapides et claires. A cela s'ajoute l'impérative nécessité de définir également le cadre des futures instances représentatives qui auront leur rôle à jouer en particulier sur le volet santé / sécurité.

En l'état, nous comprenons votre embarras... Réaliser une étude d'impact avant même de connaître le périmètre de la réforme, avouez que cela est paradoxal, voir totalement contre-productif...

Alors, où en sommes-nous aujourd'hui ?

Nous ne connaissons finalement que bien trop peu d'éléments sur les organisations cibles projetées mise à part ce que prévoit la circulaire du 12 juin 2019.

Les Préfets de Région ont remonté leur schéma, les préfigurateurs régionaux ont été nommés, mais les préfigurateurs départementaux ne sont toujours pas désignés au moment où nous nous exprimons.

Pendant ce temps les préfigurateurs du Secrétariat Général Commun avancent, réunissent mais n'associent pas les responsables des Unités Départementales, arguant que budgétairement parlant, nos effectifs n'intégreront cette entité qu'en 2021.

Nous attirons votre attention, sur la contradiction avec le calendrier élaboré par la DMAT qui fixe la fin de l'élaboration des organisations cibles à juin 2020.

Nos agents intégreraient donc une organisation, finalement déjà en place, qui ne prendrait pas en compte nos réalités.

Une fois de plus, notre Ministère sera mis de côté et comptera pour rien dans ce vaste chambardement.

Après le CTM du 16 juillet, présidé par notre Ministre, le message paraissait pourtant clair : il faut avancer rapidement.

Un plan d'accompagnement fait actuellement l'objet d'un dialogue, à défaut d'une véritable négociation, avec les organisations syndicales et nous attendons que notre Ministre prenne ses responsabilités. Nous attendons des engagements clairs afin de donner aux agents l'assurance que les résultats de ces « négociations » s'imposeront en région au corps Préfectoral et seront effectives dans les territoires.

A ce stade, pour le SYNTEF-CFDT, les liens fonctionnels entre nos services doivent être préservés dans l'intérêt des agents et du service public.

Nous avons toujours été attachés au lien indispensable entre les missions d'Inspection et les missions emploi. Nous craignons fortement que ce lien disparaisse et qu'ainsi le SIT, qui devrait garder sa ligne hiérarchique propre, soit complètement isolé. Et loin de nous rassurer, cette précision soulève nombre d'interrogations et de la suspicion quant à l'avenir des services de l'inspection du travail tels que nous les connaissons aujourd'hui. ...

Et dans ce contexte fort nébuleux, alors même que nous attendons toujours le projet « génial » de la DGT sur l'organisation du SIT, nous ne pouvons que constater que Madame la Ministre et son Directeur ont le loisir de communiquer à la presse nationale sur la portée d'une lettre d'observation, flirtant dangereusement avec le non-respect de l'indépendance des suites des agents de contrôle de l'Inspection du travail. En somme, mis à part lorsqu'il s'agit de répondre médiatiquement, nous

nous interrogeons fortement sur l'intérêt réel porté à l'action de nos services par l'autorité centrale, qui en réalité n'apporte aucune perspective, se trouve paralysée, dépassée par les événements et ne fera que subir les réformes déjà en cours.

Que de temps perdu, d'énergie gaspillée au détriment des vrais sujets !

Alors que l'énième réforme de nos services dénommée « O.T.E » arrive à marche forcée, aucun bilan n'est produit de la précédente dite du « Ministère Fort » pour en tirer les enseignements indispensables quant aux organisations en place, aux conditions de travail, au sens donné à l'action de l'Inspection du travail.

Car force est de constater que la DGT n'a aucune vision, aucune capacité à animer ses services et passe son temps à blâmer les services déconcentrés de l'incurie dont elle est, elle-même à l'origine. Et afin de tenter de masquer cela, sous la pression du cabinet, elle bidouille les chiffres et utilise WIKT comme cache misère... Les chiffres deviennent ainsi une obsession et au final l'« alpha et l'oméga » de la conception de l'activité du SIT.

Et les agents dans tout ça nous vous le demandons ?